

POUR ALLER PLUS LOIN...

DES INTERLOCUTEURS LOCAUX ET RÉGIONAUX SONT À VOTRE DISPOSITION
POUR VOUS AIDER À :

- mettre en œuvre la VAE au sein de votre entreprise
- mobiliser les moyens nécessaires pour repérer les certifications les plus proches de l'expérience de vos salariés
- définir un projet d'opération collective de VAE et la communication associée
- accompagner vos salariés

PLUS D'INFOS & TÉMOIGNAGES

www.cariforef-pdl.org

rubrique : Connaître les aides et démarches / La Validation des acquis de l'expérience

édition : septembre 2012

VAE


Validation des Acquis de l'Expérience

LA VAE : UN ATOUT POUR VOTRE ENTREPRISE



LA VAE : UN ATOUT POUR VOTRE ENTREPRISE

KESAKO VAE ?



La VAE permet de reconnaître les compétences acquises dans le cadre d'activités salariées, non salariées ou bénévoles, pour obtenir un diplôme, titre, ou certificat de qualification professionnelle.

Quand elle est proposée à plusieurs salariés, on parle d'**opération collective de VAE**.



POURQUOI LA METTRE EN ŒUVRE ?

- Adapter l'organisation aux enjeux de l'entreprise
- Valoriser l'image du métier de l'entreprise
- Développer l'employabilité des salariés
- Pérenniser les savoir-faire
- Répondre aux exigences qualité ou réglementaires
- Motiver et impliquer les salariés
- Favoriser la mobilité interne, donner des perspectives d'évolution
- Individualiser les parcours, optimiser les coûts de formation

CE QU'ILS EN DISENT

«Nous fabriquons **du matériel de sport**. Certains opérateurs tenaient un rôle stratégique de conducteurs de chaîne, et c'était devenu problématique dans l'organisation. Ne pouvant pas jouer sur la classification, la VAE m'a permis de leur donner une reconnaissance en les démarquant des opérateurs»

Nadine - Angers

«En tant que dirigeant d'une **PME en micro-électronique**, je dois pouvoir valoriser les compétences et la qualité de mes équipes pour répondre aux audits clients de plus en plus réguliers et participer à certains appels d'offres. La VAE, c'est idéal pour ça !»

Pierre - Nantes

La VAE a été le moyen de valoriser les salariés qui ont participé à la création de notre entreprise de **conditionnement à façon**. La démarche a favorisé le transfert de savoir-faire vers les plus jeunes

Françoise - Le Mans

Notre métier de **tri et de valorisation de déchets industriels** est difficile et nouveau. Je souhaitais rendre attractif ce métier et professionnaliser mes salariés. L'impact de la VAE se mesure aujourd'hui dans nos façons de travailler et nous communiquons à présent sur la possibilité d'acquérir une certification en venant travailler chez nous

Jacques - Laval